



**GASNY**

## Plan de zonage Les Bruyères

Document arrêté le 14 avril 2025  
Echelle 1/5000

Chargé d'étude du PLU :



PERSPECTIVES

Fonds de plan "IGN BDPARCELLAIRE BDTOPO"  
Projection RGF93 / Lambert 93

### Légende

#### Découpage en zones

- Ue - Zone urbaine à vocation d'équipements et de services
- A - Zone agricole
- N - Zone naturelle ou forestière
- Ns - Quartier des Soranges

- Emplacement réservé
- Emplacement réservé TVB
- Polygones d'implantation

#### Éléments remarquables du paysage

- Alignements d'arbres protégés (L151-23)
- EBC (L113-1)
- Boisements protégés (L151-23)

Cavités souterraines (indices non localisés précisément)

Voir aussi [http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/351/Risques\\_CS.map](http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/351/Risques_CS.map)

- Exploitation à ciel ouvert
- Risque de ruissellements (PPRI Epte Aval)